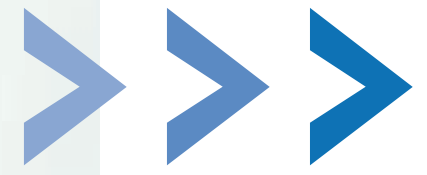


Le bulletin d'information des actifs • 1^{er} trimestre 2010

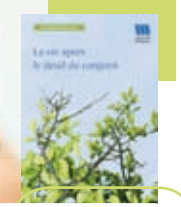
N° 85

Mornay infos



Label d'excellence pour trois produits Mornay

Actualité



Des stages pour faire face au veuvage

Social

focus

Handicap : s'engager, innover, changer les regards



www.groupemornay.com

SOMMAIRE

P2-3

Actualité

Emploi des seniors :
des actions concrètes

Handicap : Mornay remet plus
de 40 000 € à deux associations

Labels d'excellence pour trois
produits Mornay en 2010

Salariés : consultez votre relevé
de points retraite en ligne

Chiffres-clés 2010

P4-6

Focus

Handicap : s'engager, innover,
changer les regards

P7-8

Social

Soutenir conjoint et enfants
en recherche d'emploi

Aider à faire face au veuvage

P9

Vacances

Pour fêter le retour des beaux jours !



Partenariat : Mornay et La Mutuelle Générale engagent des négociations

Les conseils d'administration de La Mutuelle Générale et de l'association Sommitale du Groupe Mornay ont entériné en début d'année le principe d'une négociation exclusive visant à construire un partenariat structurant en matière d'assurances de personnes.

La concrétisation de ce projet permettrait de constituer un groupe de tout premier plan tant sur le marché de l'assurance collective que sur celui de l'assurance individuelle.

La Mutuelle Générale est la deuxième mutuelle française et compte 1,3 million d'assurés.

www.lamutuellegenerale.fr

Emploi des seniors : des actions concrètes

L'emploi des seniors est au cœur de l'actualité en ce début 2010. Les entreprises et branches professionnelles avaient en effet jusqu'au 1^{er} janvier pour négocier un accord de branche ou d'entreprise ou, à défaut, mettre en place un plan d'actions en faveur de l'emploi des seniors. Le gouvernement a récemment accordé un délai supplémentaire de trois mois (soit jusqu'au 1^{er} avril)

aux PME de 50 à 300 salariés pour leur épargner la pénalité prévue par la loi, et qui représente 1 % de la masse salariale, reversée à la Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés. Afin d'accompagner ces PME dans leur démarche, le Groupe Mornay a mis en place un **Espace emploi des Seniors** sur son site Internet. Vous trouverez sur cet espace des informations relatives aux

textes et articles de loi, aux entreprises concernées, aux modalités de mise en œuvre... Mais également une aide pratique grâce, entre autres, à la mise à disposition d'un modèle type d'accord et de la liste des questions à se poser pour choisir les modalités de mise en place de chaque entreprise. De plus,

complémentaires ou soumettre une question, un numéro vert 0800 806 021 (appel gratuit depuis un poste fixe) a été mis en service pour les entreprises adhérentes au Groupe. Des experts Mornay en droit social vous répondent sur des aspects plus techniques ou pratiques de la loi et de son application dans l'entreprise. ■



Handicap : Mornay remet plus de 40 000 € à deux associations

Laurie Maillard, directeur du Groupe Mornay, a remis le 12 janvier dernier deux chèques de 20 450 euros chacun à Emmanuel Constans, président de l'**Adapt** (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) et à Jean-Marc Roosz, président de **DMF** (Dyspraxique mais Fantastique).

Les salariés du Groupe s'étaient mobilisés en octobre dernier lors de la course Solidaire Mornay pour réunir des fonds dont le montant a ensuite été doublé par la direction du Groupe. Ces dons permettront aux associations parrainées de poursuivre la réalisation de leurs programmes respectifs. ■



De g. à d. : Jean-Marc Roosz, président de DMF, Laurie Maillard, directeur général du Groupe Mornay et Emmanuel Constans, président de l'Adapt



Actualité

Labels d'excellence

pour trois produits Mornay en 2010

Le Groupe Mornay a reçu pour trois de ses produits - Mornay Gérant Majoritaire et Mornay TNS Retraite - destinés aux travailleurs non salariés et Mornay Intensité (complémentaire santé) - le Label d'excellence des Dossiers de l'Épargne. L'attribution de ces récompenses positionne le Groupe Mornay parmi les meilleures offres sur le marché

de l'épargne retraite et de la santé-prévoyance. Chaque année, la rédaction des Dossiers de l'Épargne analyse, note et compare un grand nombre de produits d'épargne et d'assurance pour les particuliers et les professionnels en s'appuyant sur plus de 200 critères de notation. ■



Salariés : consultez votre relevé de points retraite en ligne

En 2010, vos relevés de points de retraite complémentaire sont consultables sur www.groupe-mornay.com (services en ligne/particuliers/votre espace retraite). Désormais, ils remplacent les feuillets "papier" adressés jusqu'alors par courrier par l'intermédiaire des employeurs. Pour consulter vos relevés, il vous suffit, lors de votre premier accès, de cliquer sur le lien "Accédez au formulaire en ligne" et de compléter la partie Identification.

Par mesure de confidentialité, vos codes d'accès vous seront transmis par courrier. Ce service en ligne vient en complément des documents que vous recevrez tous les cinq ans à votre domicile dans le cadre de l'information des actifs, récapitulant vos droits à la retraite obligatoire et complémentaire, tous régimes confondus, et incluant une estimation indicative de la retraite pour les plus de 55 ans. ■

Chiffres-clés 2010

Plafond de la Sécurité sociale (T1 Arrco)		
Mensuel	2 885 €	Annuel 34 620 €
Plafond T2 Arrco		
Mensuel	8 655 €	Annuel 103 860 €
Plafond TB Agirc		
Mensuel	11 540 €	Annuel 138 480 €
Plafond TC Agirc		
Mensuel	23 080 €	Annuel 276 960 €
GMP	CET	Apec
Valeur mensuelle 62 € ^{1,2}	0,35 % ³	Forfait 20,77 € ⁴
Salaire chaudière mensuel 3 190,42 € ¹		Taux (sur TB) 0,06 € ³
AGFF		
Sur T1 et TA	2 % ⁵	Sur T2 et TB 2,20 % ³
Taux des cotisations		
	Taux contractuel	Taux effectif
Sur T1 Arrco	6 % ⁵	7,50 %
Sur T2 Arrco	16 % ⁵	20 %
Sur TB et TC Agirc	16,24 %	20,30 %

¹ à titre transitoire au 1^{er} janvier 2010
² pourcentage d'appel inclus
³ pourcentage d'appel non applicable
⁴ dû pour tout cadre présent au 31 mars
⁵ sauf obligation née antérieurement au 2 janvier 1993

EN BREF

Nomination au CTIP*/ Agirc-Arrco

Bernard Devy, vice-président (FO) de l'Arrco, prend la présidence de la nouvelle instance de coordination CTIP*/ fédérations Agirc-Arrco, créée suite à l'accord de juillet 2009 sur la gouvernance des groupes de protection sociale. Bernard Lemée, président (Medef) du CTIP, en prend la vice-présidence. Bernard Devy exerce plusieurs mandats au sein du Groupe Mornay. Il est en effet vice-président de l'IPGM - Institution de prévoyance du Groupe et administrateur de la CGIS - l'une de ces deux institutions de retraite. Bernard Devy siège aussi à l'association Sommitale.

*Centre technique des Institutions de Prévoyance

Élection

Le 11 mars, Bernard Van Craeynest (CFE-CGC) a été élu président du conseil d'administration de l'Agirc, selon le principe de l'alternance de la présidence tous les deux ans entre le collège des employeurs et le collège des salariés. Il succède à Philippe Vivien (Medef) qui devient vice-président de l'Agirc. Bernard Van Craeynest, 53 ans, est président de la CFE-CGC depuis 2005. Il est administrateur et vice-président de l'Agirc depuis 2008. Il est également membre du Conseil économique et social. De formation scientifique, il effectue sa carrière professionnelle à la SNECMA.

Nouvelles valeurs des points retraite

Les conseils d'administration de l'Agirc et de l'Arrco, réunis les 11 et 12 mars 2010, ont décidé d'augmenter les valeurs des points de retraite Arrco et Agirc de 0,86 % en moyenne sur l'année 2010.

Celles-ci sont portées à :

- Point ARRCO : 1,1884 €
- Point AGIRC : 0,4216 €





Handicap : **s'engager, innover, changer** les regards

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 a apporté des évolutions fondamentales pour répondre à leurs attentes.

Le Groupe Mornay conduit depuis plusieurs années déjà des actions diversifiées et innovantes dans le domaine du handicap. En 2010, Mornay renforce et approfondit sa politique d'action sociale en faveur des personnes handicapées de tous âges et de leurs proches aidants. Il s'appuie sur des partenaires nationaux et locaux et sur son réseau de délégués sociaux pour offrir des prestations adaptées et de qualité à ses ressortissants et à leurs familles. Panorama des aides et actions proposées.

➤ Aider au maintien et recouvrement de l'autonomie

Permettre à la personne handicapée de maintenir ou de recouvrer son autonomie est l'un des premiers objectifs de Mornay qui intervient sous la forme d'aides financières, pour :

- **faciliter la vie à domicile** grâce à l'adaptation du logement et du véhicule, l'acquisition d'équipements spécialisés ou un soutien et une aide à domicile ;
- **soutenir la scolarité et la formation** : en facilitant l'accès à des cours et à l'accompagnement péri-scolaire, en participant aux frais de scolarité en établissement spécialisé... ;
- **favoriser l'accès aux loisirs et le départ en vacances** : en prenant en charge les frais d'inscription en club de loisirs ou le surcoût lié à l'organisation de vacances adaptées.

Sur ce dernier point, le Groupe Mornay a décidé fin 2009 de s'associer à l'ANCV - Association nationale des chèques vacances - et au CCAH - Comité national de coordination des actions en faveur des personnes handicapées. Il co-finance un programme qui facilite le départ en vacances d'adultes handicapés actifs. Les personnes handicapées cotisant au Groupe Mornay ou leurs enfants peuvent bénéficier de cette aide. Selon l'ANCV, en France les personnes en situation de handicap représentent 10 % de la population. Leur taux de départ en vacances est toujours bien inférieur à la moyenne nationale.

Le Groupe Mornay participe également au développement du réseau Loisirs Pluriel. Cette association accueille dans des centres de loisirs adaptés des enfants valides et handicapés. Le but est de faire passer en trois ans le nombre de ces centres de loisirs mixtes de 10 à 100 établissements et de conclure des accords avec des résidences hôtelières adaptées situées à proximité. Loisirs Pluriel est l'association avec laquelle Mornay collabore depuis trois ans déjà pour ses séjours familiaux "aidants - aidés".



Le réseau Loisirs Pluriel en chiffres :

- 10 associations locales
- 671 enfants inscrits, dont 247 handicapés
- 719 journées d'animation*
- 14 533 journées enfants réalisées*

*en 2009

Le CCAH - Comité national de coordination des actions en faveur des personnes handicapées - rassemble des groupes de protection sociale, des mutuelles, des entreprises et les associations nationales les plus représentatives des personnes handicapées. Fédérateur et promoteur d'actions au service du handicap, cette association reconnue d'utilité publique a pour mission de financer la création d'établissements et de services pour personnes handicapées et d'être un pôle national de conseils et d'informations sur le secteur du handicap.



Handicap : **s'engager, innover, changer** les regards

➤ **Soutenir et informer les aidants familiaux**

Les aidants familiaux prennent soin au quotidien de leur proche en perte d'autonomie et ne sont pas toujours préparés au rôle qu'ils tiennent. Pour les aider, le Groupe propose des aides matérielles ainsi que des sessions d'information.

■ **L'attribution de Cesu préfinancés et d'allocations de répit**

Le Groupe Mornay peut allouer des Chèques emploi service universels (Cesu) préfinancés pour aider les aidants familiaux à rémunérer un intervenant à domicile employé par un prestataire agréé.

De même, une allocation de répit peut être versée aux proches qui en font la demande auprès des équipes Action sociale du Groupe Mornay. Il est à noter que l'attribution des aides sociales est soumise à conditions de ressources.



■ **Les ateliers thématiques et groupes de paroles**

Des réunions d'information, d'échanges et de sensibilisation sur les risques liés à la fatigue, la nécessité de préserver sa propre santé ainsi que sur les aides disponibles sont régulièrement proposées aux aidants familiaux.

■ **Les séjours aidants - aidés**

Premier à concevoir des séjours de répit à l'attention de parents accompagnés de leur enfant handicapé, le Groupe Mornay propose de nouvelles dates en 2010 (cf encadré En 2010, 3 séjours en famille). Ces séjours ménagent des temps d'information et de formation pour les aidants et des activités adaptées pour les aidés. Ils sont proposés aux parents et à leur enfant handicapé jeune, adolescent ou adulte.

➤ **Favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés**

Pour favoriser l'emploi des personnes handicapées, le Groupe propose en région parisienne des parcours de retour à l'emploi et de maintien dans l'emploi. L'Espace Emploi Mornay s'est engagé à ce titre dès 2008 dans un programme d'actions spécifiquement dédiées aux personnes handicapées. En 2008, sur 20 travailleurs handicapés accompagnés, 12 ont retrouvé du travail (soit 60 %). Dans le cadre de cette politique, l'Espace Emploi Mornay répond aussi aux besoins des entreprises soucieuses de maintenir dans l'emploi leurs salariés en difficulté, suite à l'apparition ou à l'aggravation d'une maladie ou d'un handicap.

En 2010, 3 séjours en famille

Du 3 au 10 juillet, à la Baule (44), pour les familles dont l'enfant handicapé a entre 18 et 25 ans ;
Du 17 au 24 juillet à Dinard (35), pour les familles avec un enfant handicapé de 6 à 16 ans ;
Du 19 au 23 juillet, à Saint-Paul-les-Dax (40), pour les familles dont l'enfant handicapé a plus de 25 ans.

Handicap et maintien dans l'emploi

Votre entreprise, située en Île-de-France, souhaite maintenir dans l'emploi un de ses collaborateurs en situation de maladie ou de handicap. L'Espace Emploi Mornay peut vous aider en proposant à ce salarié un accompagnement personnalisé - articulé autour d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs - et un bilan tant personnel que professionnel afin de dégager ses principaux centres d'intérêt, valeurs, compétences et conditions de travail. Cette phase d'analyse lui sert ensuite à élaborer un projet et un plan d'action tenant compte de ses aspirations et des réalités de l'entreprise. Contact : Marylin Beauchamp au 01 43 53 53 20 ou espacesemploi@groupe-mornay.fr
Espace Emploi Mornay Immeuble le Chanzy
18 avenue Winston Churchill - 94220 Charenton-le-Pont
Métro ligne 8

Le saviez-vous ?

Mornay contribue à la création d'établissements spécialisés en contrepartie de places réservées et facilite la recherche d'établissements d'accueil spécialisés avec le CCAH.

Information et sensibilisation

■ **Présent aux côtés des associations locales**

Les institutions du Groupe Mornay ont accordé pour plus de 112 000 € de subventions à des associations œuvrant dans le domaine du handicap en 2009. Parmi elles, Cheval Espérance, association d'équithérapie, qui a pour objectif de faire monter à cheval des personnes handicapées pour leur redonner de la mobilité et de l'autonomie a bénéficié de ce soutien.

La somme allouée lui a permis de financer l'achat de selles et matériels adaptés. Autre exemple de subventions : depuis plusieurs années, Mornay participe au Jury des Hippocampes d'Or, qui se tient tous les ans dans le cadre du Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême, pour récompenser les œuvres d'artistes handicapés.

■ **Les Rendez-vous de la Solidarité**

Enfin, Mornay a organisé en 2009 la première édition des Rendez-vous de la Solidarité, consacrée à l'aide aux aidants. Deux tables rondes ont réuni témoins et experts autour des questions suivantes : « Comprendre et accompagner les aidants - Être aidant, qu'est-ce que cela signifie ? » et « Quelles implications et quels besoins engendrés ? ».

Plus de 150 participants ont assisté à ce colloque, personnalités politiques, représentants d'associations, de conseils généraux, d'entreprises, de Clic¹ et de CCAH², représentants du GIE Agirc-Arrco et d'autres groupes de protection sociale. La deuxième édition de ces Rendez-vous, consacrée cette fois à l'intégration des personnes handicapées, aura lieu à l'automne 2010, toujours à Paris.

Information et sensibilisation complètent le dispositif du Groupe Mornay. En Rhône-Alpes, des conférences sur le handicap sont régulièrement organisées en partenariat avec d'autres institutions.

Si vous ou vos proches êtes confrontés au handicap, sachez que les professionnels de l'action sociale de votre région sont à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et vous orienter dans vos démarches. Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site www.groupemornay.com. ■

¹ Centre local d'information et de coordination
² Cf page 4

Les principales aides légales

■ **L'AAEH (allocation d'éducation enfant handicapé)**

Allocation attribuée aux parents d'un enfant handicapé de moins de 20 ans afin de faire face aux frais entraînés par le handicap. La demande d'attribution est à faire auprès de la MDPH*. Le montant varie en fonction de l'incapacité reconnue et de la situation familiale.

■ **L'AAH (allocation adulte handicapé)**

Prestation allouée aux adultes en situation de handicap de plus de 20 ans. Le montant varie en fonction du taux d'incapacité, de l'autonomie et des ressources.

■ **La PCH (prestation compensation du handicap)**

Ouverte aux enfants et aux adultes en situation de handicap, cette prestation contribue à financer les aides nécessaires à la vie quotidienne après évaluation par la MDPH*. Elle se cumule avec l'AAH. Cette prestation remplace l'ACTP depuis janvier 2006.

* voir encadré ci-contre



Les actes du colloque sont disponibles sur le site Internet du Groupe Mornay www.groupemornay.com

La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)

a 8 missions principales :

- Informer et accompagner les personnes handicapées et leur famille dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution.
- Mettre en place et organiser l'équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne sur la base du projet de vie et propose un plan personnalisé de compensation du handicap.
- Assurer l'organisation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, ainsi que la gestion du fonds départemental de compensation du handicap.
- Recevoir toutes les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie.
- Organiser une mission de conciliation par des personnes qualifiées.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.
- Organiser des actions de coordination avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux et désigner en son sein un référent pour l'insertion professionnelle.

Source : Ministère de la Santé et des Solidarités

DMLA, le SOS de Retina France

- La DMLA, dégénérescence maculaire liée à l'âge, touche plus d'un million de personnes en détruisant progressivement le centre de la rétine, appelé Macula. Peu à peu la vision des détails, comme le visage d'un proche ou les horaires des transports en commun, disparaît.
- L'association Retina France*, première association de patients reconnue d'utilité publique, a décidé d'agir pour aider au dépistage des maladies de la rétine. Depuis plusieurs années, elle organise des campagnes de dépistage avec le concours de professionnels de la Basse Vision.
- À partir du 22 mars 2010, un livret bleu comprenant une grille de dépistage de la DMLA sera offert sur simple demande en appelant le 0 810 30 20 50 (numéro Azur, prix d'une communication locale) ou via le site internet de l'association www.retina.fr, rubrique « **Nous contacter** »
- « Le dépistage précoce est crucial pour bénéficier dans certains cas des premières thérapies existantes. » déclare Jean-Jacques Frayssinet, Président de Rétina France et malvoyant lui-même.

* Association Retina France a obtenu le prix de la transparence financière pour son soutien à la recherche grâce aux dons et legs qu'elle reçoit

Soutenir conjoint et enfants en recherche d'emploi

Lorsque l'on est confronté au chômage, il est parfois difficile d'organiser seul une recherche efficace. À Charenton (94), près de Paris, l'Espace Emploi du Groupe Mornay accueille et accompagne dans leurs démarches nos ex-cotisants en perte d'emploi mais aussi leurs conjoint et enfants.

Cet accompagnement spécialisé se structure autour d'entretiens individuels et de modules collectifs. Grâce à des outils adaptés et aux conseils d'une équipe pluridisciplinaire, les candidats peuvent reprendre confiance en eux et mieux affronter le marché du travail en s'adaptant à ses exigences.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de : Marylin Beauchamp au **01 43 53 53 20** ou espaces-emploi@groupermornay.fr
L'espace emploi accompagne également des salariés ou demandeurs d'emploi en situation de handicap (cf pages 4-5-6). ■



Une association de médiateurs au service des entreprises

L'AMRHE (Association des médiateurs RH en entreprise) vise à promouvoir et diffuser la médiation au sein des entreprises, d'agréer une liste de médiateurs exerçant ou ayant exercé des fonctions « ressources humaines » en entreprise, de faire le lien entre les entreprises et les médiateurs, de mener ou favoriser tous travaux de recherche dans le domaine de la médiation et domaines connexes.

L'AMRHE publie une newsletter périodique Contact@jeanfrancoismasson.eu ■

Taux des prêts au logement au 1^{er} janvier

Le taux minimum des prêts individuels au logement que peuvent vous accorder vos institutions de retraite est maintenu depuis le 1^{er} janvier 2010 à 3,23 %. Ce taux peut être ramené à 2,48 % en fonction de critères de ressources. Pour en savoir plus sur les conditions d'obtention, consultez notre site www.groupermornay.com ou appelez au **01 40 02 87 65**.

Aider à faire face au veuvage

Face au choc de la disparition, à la désorganisation de la vie relationnelle et matérielle, au sentiment de solitude... la perte du conjoint génère désespoir, souffrance et angoisses. Pour aider celles et ceux qui traversent ces moments difficiles, notre Action sociale organise des sessions d'accompagnement au veuvage. Durant une semaine, dans un cadre agréable et dépaysant, psychologues et professionnels de santé seront à l'écoute de chacun. Des groupes de paroles permettront de témoigner sur son vécu, de réfléchir sur soi, prendre soin de sa forme et retrouver un équilibre intérieur. Des activités de loisirs et de bien-être alternent avec ces moments de réflexion. Le programme prévoit à mi-séjour une demi-journée détente pour découvrir les environs. Et pour que le coût ne soit pas un obstacle à la décision, votre institution de retraite ne vous demandera qu'une modeste participation financière.

Ci-contre le calendrier 2010 des sessions « La vie après le deuil du conjoint »

- **À Port Camargue,**
du dimanche 2 au samedi 8 mai
- **À Saint-Lary Soulan,**
du dimanche 13 au samedi 19 juin
- **À Dinard,**
du dimanche 27 juin au samedi 3 juillet
- **À La Baule,**
du dimanche 22 au samedi 28 août

Cette dernière session est spécifiquement prévue pour les familles avec des enfants mineurs à charge et dont l'un des parents est récemment décédé. ■



Un nouveau site pour Challenge Emploi Cadres

Les institutions de retraite complémentaire Agirc et Auditek - partenaire sur Toulouse des équipes Action sociale - ont ouvert un **site internet communautaire** spécialement dédié à Challenge Emploi Cadres. Cette structure - créée en 1993 à l'initiative d'organismes de protection sociale dont le Groupe Mornay - accompagne les cadres sur le chemin du retour à l'emploi. Le site se veut un outil d'échanges entre les anciens et nouveaux membres de Challenge Emploi Cadres mais aussi un espace d'information grand public sur le fonctionnement et l'actualité de ce dispositif. ■

AGENDA

Préparer sa retraite, c'est déjà la réussir !

Lors de nos sessions de préparation à la retraite, des spécialistes vous informent sur les aspects économique, médical et social du départ en retraite et vous conseillent pour mieux préparer et aborder cette nouvelle étape.

Ce trimestre, les prochaines sessions auront lieu :

- **À CAPBRETON (40), le 15 avril**
Contact : **Nicole Agnora**
au **05 57 81 21 97**
- **À PARIS (75), les 16 mars, 13 avril et 8 juin**
Contacts : **Hélène Ebroin** au **01 40 02 89 57**
Véronique Parisot au **01 40 02 19 73**
Nadine Abel au **01 40 02 82 30**
- **À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08), le 30 mars**
Contact : **Catherine Egger**
au **01 40 02 88 59**
- **À RENNES (35), les 7,8 ou 9 avril**
À ANGERS (49), les 16,17 ou 18 juin
Contact : **Claudine Souliman**
au **02 99 22 92 75**
- **À COGNAC (16), le 30 avril**
Contact : **Marylin Allano**
au **05 45 36 40 17**

Des sessions de 3 jours - qui peuvent s'inscrire dans le cadre de plans de formation - vous sont également proposées aux dates suivantes :

- **À CANNES (06), du 2 au 4 juin**
Contact : **Corrine Giraud**
au **04 72 00 50 74**
- **À CONTREXEVILLE (88), du 16 au 18 juin**
Contacts : **Christelle Fourier**
au **03 83 34 28 04**
- **À MARNE-LA-VALLÉE (77), du 14 au 16 septembre**
Contact : **Delphine Massot**
au **01 40 02 67 13**
- **À DINARD (35), du 5 au 7 octobre**
Contact : **Maryon Ducoux**
au **02 99 22 92 79**
- **À ARCAÇON (33), du 11 au 13 octobre**
Contact : **Nicole Agnora**
au **05 57 81 21 97**



Pour fêter

le retour des beaux-jours !

Semaines spéciales à **La Grande Baie**

Un climat tonique, de confortables bungalows blancs et bleus, au cœur d'un parc privatif de 14 hectares, un magnifique restaurant panoramique sur la dune face à la baie de Bonne Anse, à 400 m du centre de la Palmyre : **La Grande Baie** vous propose un cadre exceptionnel pour des séjours tout compris à **399 €** ⁽¹⁾ par semaine, en pension complète (buffet à volonté) et activités thématiques.

■ **Du 17 au 24 avril² et du 24 avril au 1^{er} mai², « Semaines Festi' Folies »**

Au programme, une dégustation d'huîtres, deux excursions en demi-journée, un thé dansant et une soirée dansante live.



■ **Du 15 au 22 mai³ ou du 22 au 29 mai³**

Le printemps du « bien-être ».

Avec cinq activités incluses dont un soin thalasso, un atelier nutrition et des séances de gymnastique bien-être. ■

Renseignements et réservations

au 05 46 22 40 37

ou par courriel :

reservation@lagrandebaie.com

¹ Par adulte, 7 jours base double, bungalow côté Pinède.

² Prix assuré sous réserve d'un minimum de 25 participants inscrits et sur présentation de cette page.

³ Prix assuré sous réserve d'un minimum de 20 participants inscrits et sur présentation de cette page.



Loisirs pour tous en avril à **L'Oustal del Mar**



L'Oustal del Mar au Lavandou (83), vous accueille en pension complète ou demi-pension. Profitez des vacances de printemps pour découvrir en famille ou entre amis le charme et le confort de ce village-club à l'ambiance provençale. Et pour apprendre ou pratiquer, le temps d'un séjour à thème, les danses en ligne et de salon !

■ **Tarifs du 3 au 24 avril : 315 € par personne la semaine en pension complète base chambre double.** Pendant les vacances scolaires de printemps, mini-club gratuit pour les 4/11 ans et hébergement gratuit pour les enfants de moins de 4 ans (supplément restauration de **56 €** la semaine en pension complète)

■ **Du 10 au 24 avril, séjour « Danse en ligne et danse de salon », 273 € les 7 nuits en demi-pension base chambre double.**

Pensez dès maintenant à vos vacances 2010. En solo, en couple, en famille ou entre amis, vous trouverez forcément la période idéale pour passer des vacances dynamiques ou reposantes dans l'un des plus jolis villages de pêcheurs du Sud de la France. ■

Pour vos vacances en famille, en solo, en couple ou entre amis, pensez aussi :

au Club Maintenon à Cannes, en formule hôtelière, à partir de **138 €** par jour pour 2 personnes en demi-pension.

Renseignements et réservations
au 04 92 99 36 36 ou
clubmaintenon-cannes@orange.fr

à L'Oliveraie à Menton, en formule locative, du 1^{er} avril au 13 mai, la semaine à **294 €** en studio pour 2 personnes et **371 €** en appartement pour 4 personnes.

Renseignements et réservations
au 04 93 28 62 00
ou resa@oliveraieamenton.fr

*Les tarifs indiqués sur cette page sont réservés aux ressortissants des régimes Agirc et Arrco.

Pour nous contacter par courriel : parismornay.vacances@groupe-mornay.com ou sur notre site : www.mornayvacances.com